

N° 115
S É N A T

SESSION ORDINAIRE DE 2013-2014

15 mai 2014

PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de l'accord
relatif à l'hébergement et au fonctionnement
du centre de sécurité Galileo.*

(Texte définitif)

Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale en première lecture après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Assemblée nationale (14^{ème} législ.) : 1846, 1915 et T.A. 329.

Sénat : 499, 511 et 512 (2013-2014).

Article unique

Est autorisée l'approbation de l'accord relatif à l'hébergement et au fonctionnement du centre de sécurité Galileo (ensemble une annexe), signé à Paris le 12 juin 2013, et dont le texte est annexé à la présente loi⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 15 mai 2014.

Le Président,

Signé : Jean-Pierre BEL

⁽¹⁾ *Nota* : voir le document annexé au n° 1846 (AN, 14^e législ.).